



VALORISATION ET BILAN DES PROJETS

Tutoriel de saisie ADAGE

Pour valoriser un projet et en communiquer le bilan, les étapes sont les suivantes :

1) Rendez-vous **sur le volet 2 de la phase de recensement** et cliquez sur le bouton « compléter avec les effectifs réels » du projet dont vous souhaitez saisir le bilan.

The screenshot shows the ADAGE interface with three main categories: 'Enseignements artistiques', 'Projets d'éducation artistique et culturelle' (highlighted with a red circle), and 'Actions et événements culturels'. Below these, there are two project cards. The first card is labeled 'Appel à projets' and has a red '1' next to it. The button 'Compléter avec les effectifs réels' is highlighted with a red circle.

2) S'il existe un espace numérique où sont déposés des documents de présentation et de valorisation du projet, indiquez-en le lien après avoir cliqué sur le petit crayon placé à côté de « **Valorisation** ».

The screenshot shows the 'Appel à projets' form. It includes sections for 'Domaines artistiques et culturels' (Cinéma, audiovisuel; Univers du livre, de la lecture et des écritures) and 'Partenaires culturels'. At the bottom, there are two fields: 'Valorisation' with a pencil icon circled in red and a red '2' next to it, and 'Bilan' with a pencil icon circled in red and a red '3' next to it. Below these fields, it says 'Aucune saisie'.

3) Cliquez sur le crayon placé à côté de « **Bilan** » pour faire apparaître la fenêtre de saisie puis renseignez-la en précisant les éléments suivants :

- Présentation rapide de ce qui a été demandé aux élèves et de la ou des productions qu'ils ont réalisée(s).
- Points de satisfaction
- Points d'insatisfaction ; pistes d'amélioration de l'action



Pour le bilan financier précisez pour la DRAC si les heures réalisées par le ou les artistes intervenants ont été réalisées et à quelle hauteur par rapport au budget prévisionnel et pour la DAAC si le projet a mobilisé toutes les heures en HSE et IPE attribuées. Précisez le nom des enseignants bénéficiaires de ces heures.